

## COMMISSION EUROPÉENNE DIRECTION GÉNÉRALE

Comité du Personnel
Comité Local du Personnel Bruxelles

Bruxelles, le 22 octobre 2009 MG/ak D(2009)

## NOTE A L'ATTENTION DES MEMBRES DU CLP-BRUXELLES

Objet: Ordre du jour de la réunion plénière du CLP « 06-09 »

du mardi 27 octobre 2009 de 9h30 à 13h00, salle J79-Loi 80 02/CLP-

**CCP** (Petite Salle)

Conformément à l'article 20 alinéa 2, il est rappelé que les élus se doivent de participer aux travaux et que leur indisponibilité éventuelle doit être dûment justifiée auprès du secrétariat au plus tard la veille de la plénière.

- 9h30 1. Adoption de l'ordre du jour
- 9h40 2. Approbation des comptes-rendus des réunions constitutives précédentes et de la réunion constitutive extraordinaire
- 10h00 3. <u>Point à débattre</u>: présentation de M. Halskov: externalisation du service "navette courrier".
- 11h15 4. <u>Informations du bureau/Suivi des déc</u>isions antérieures pour mémoire:
  - 4.1. Liste des désignations de membres aux comités de sélections AC et AT
  - 4.2. Projet de note à Mme Souka concernant l'externalisation des services dans les offices
  - 4.3. Projet de note au sujet du carnet de présence introduit par l'unité du courrier central à l'OIB
  - 4.4. Publication du cadre de travail en trois langues de travail
  - 4.5. Télétravail: projet de décision de la CE concernant la mise en œuvre du télétravail
  - 4.6. Projet de note CPRE
  - 4.7. Note du CLP à Mme I. Souka concernant les questions à l'AIPN

## 12h15 5. Divers

Dans le cas où le quorum ne serait pas atteint à 9h45, une seconde séance aura lieu à 9h45 avec un quorum à la majorité simple, le présent ordre du jour valant mutatismutandis également pour cette seconde séance.

Maria GLOWACZ-DE CHEVILLY Secrétaire du CLP